

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 octobre 2026

4 opérateurs non lucratifs retenus pour reprendre le pôle sanitaire de la Fondation Œuvre Croix-Saint-Simon

Le Tribunal des activités économiques de Paris a retenu, par jugement du 20 octobre 2026, l'offre déposée par la Fondation Hôpital Saint-Joseph, l'union mutualiste VYV 3 Île-de-France, la Fondation Santé Service et l'Association Hôpital Saint-Camille pour reprendre le pôle sanitaire de la Fondation Œuvre Croix-Saint-Simon.

Cette offre prévoit la création d'un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) Croix Saint-Simon, qui intègre l'hospitalisation à domicile, la pharmacie à usage intérieur, l'Hôpital Mère Enfant de l'Est Parisien et le centre de santé sexuelle. La reprise effective doit intervenir le 20 novembre 2026.

Cette décision marque une nouvelle étape pour ces activités de santé et les équipes qui les portent. À travers cette initiative commune, les quatre institutions entendent assurer la continuité des activités reprises au sein d'un pôle sanitaire cohérent et poursuivre leur mission auprès des patients et de leurs familles.

Un projet collectif fondé sur des valeurs communes qui préserve l'autonomie du GCS

En créant ce nouveau GCS, les 4 membres fondateurs ont souhaité préserver l'autonomie de la future structure et de ses équipes.

En conservant le nom Croix Saint-Simon, les fondateurs ont également souhaité inscrire cette reprise dans la continuité de l'histoire et de la mission de la Fondation Œuvre Croix-Saint-Simon. Les quatre institutions partagent avec elle un même ancrage dans le secteur privé solidaire, une exigence de qualité des soins et une mission d'utilité sociale.

Leur rapprochement vise à réunir leurs expertises et leurs savoir-faire au service des patients, en s'appuyant sur l'engagement des professionnels et la connaissance des besoins du territoire.

Près de 350 professionnels concernés par la reprise

À compter du 20 novembre 2026, ce sont près de 350 salariés rejoindront le GCS Croix Saint-Simon dans le cadre de la reprise des activités concernées. Les quatre institutions souhaitent les associer pleinement à cette nouvelle étape, dans un esprit d'écoute, de dialogue et de responsabilité.

Une priorité : assurer la continuité des soins

D'ici à la prise d'effet de la reprise, les dirigeants du futur GCS et leurs équipes sont mobilisés pour préparer les conditions opérationnelles du transfert : création de la structure et définition du projet médical, organisation des soins, qualité et la sécurité des prises en charge, ressources humaines, systèmes d'information, finances.

L'objectif est de permettre une transition préparée et sécurisée, en plaçant la continuité des soins et l'accompagnement des professionnels au cœur des priorités.

En complément des activités reprises par le GCS, le tribunal des affaires économiques de Paris a également acté que le Centre de Santé médical et dentaire (CSMD) Saint Vincent de Paul était repris par la Fondation Hôpital Saint-Joseph et le SSIAD 92 par la Fondation Santé Service. Ces reprises en propre représentent une cinquantaine d'emplois supplémentaires.

« Cette décision nous engage collectivement. Nous souhaitons construire avec les équipes une nouvelle étape de l'histoire de la Croix Saint-Simon, dans le respect de son héritage et de ses missions, avec une priorité constante : la qualité et la continuité des soins au service des patients et de leurs familles. »

Les directions générales des quatre institutions constitutives du GCS Croix Saint-Simon

À propos du GCS Croix Saint-Simon

Le Groupement de coopération sanitaire Croix Saint-Simon réunit quatre institutions du secteur privé non lucratif : la Fondation Hôpital Saint-Joseph, VYV 3 Île-de-France, la Fondation Santé Service et l'Association Hôpital Saint-Camille. Il a été constitué pour reprendre, à compter du 20 novembre 2026, quatre activités de la Fondation Œuvre Croix-Saint-Simon : l'hospitalisation à domicile, la pharmacie à usage intérieur, l'Hôpital Mère Enfant de l'Est Parisien et le centre de santé sexuelle.

À propos de l'Union VYV3 Ile- de-France - Groupe VYV

L'union VYV3 Ile-de-France, opérateur mutualiste et acteur du développement de l'offre de soins et d'accompagnement, est une entité appartenant au groupe VYV, premier groupe mutualiste de France. Acteur du secteur privé non lucratif, VYV3 Ile-de- France regroupe une quarantaine d'établissements et de services sanitaires et médico sociaux : SMR, HAD, EHPAD, Handicap enfant et adulte, soins et aide à domicile, enseignement et formation. Avec près de 3 000 professionnels et un budget annuel de 150 millions d'euros, elle constitue un opérateur majeur de la prise en charge et à l'accompagnement des personnes en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap en Ile de France.

À propos de l'Association Hôpital Saint-Camille

Établissement de santé privé à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, l'Hôpital Saint-Camille assure l'ensemble de ses missions dans le respect des valeurs du service public hospitalier. Implanté à Bry-sur-Marne, dans le département du Val-de-Marne, il répond principalement aux besoins de santé des populations du Val-de-Marne, de la Seine-Saint-Denis et de la Seine-et-Marne. Il constitue ainsi un acteur majeur de l'offre de soins avec une capacité de 300 lits et places pour un bassin de population d'environ 600 000 habitants. Son service d'accueil des urgences enregistre près de 90 000 passages par an, faisant de l'établissement l'un des acteurs majeurs de l'urgence hospitalière en Île-de-France. L'hôpital bénéficie d'un plateau technique complet et son offre de soins couvre l'ensemble des disciplines médicales et chirurgicales de court séjour et d'ambulatoire. Les principales spécialités exercées comprennent notamment la chirurgie viscérale et urologique, l'orthopédie, la médecine polyvalente, l'hépatogastroentérologie, la diabétologie, la pneumologie, la gériatrie, l'infectiologie, la cardiologie, la rhumatologie, l'oncologie et la pédiatrie.

À propos de la Fondation Santé Service

Créée en 1958 à l'initiative de la Ligue nationale contre le cancer et de l'Institut Gustave Roussy, la Fondation Santé Service est le premier acteur d'hospitalisation à domicile (HAD) en France. Présente dans 7 régions métropolitaines, elle accompagne chaque jour plus de 2500 patients de tous âges, atteints de pathologies aiguës ou chroniques, grâce à une prise en charge pluridisciplinaire et coordonnée. Forte de plus de 1 800 salariés et d'un réseau de plus de 5 000 professionnels de santé partenaires, elle intervient dans de nombreux domaines, notamment l'oncologie, les soins palliatifs, les plaies complexes, la rééducation, la périnatalité et la gériatrie. En garantissant des soins de qualité et de sécurité équivalentes à ceux de l'hôpital, elle favorise le maintien des patients dans leur environnement familial et social. Son expertise s'étend également aux services médico-sociaux, à la formation, à la recherche et à l'innovation, ainsi qu'aux prestations de santé à domicile et au conseil en développement des soins à domicile.

À propos de la Fondation Hôpital Saint-Joseph

Rattachés à la Fondation Hôpital Saint-Joseph, les Hôpitaux Paris Saint-Joseph (Paris 14e) & Marie-Lannelongue (Le Plessis-Robinson, 92) sont des établissements privés à but non lucratif reconnus d'utilité publique. Ils apportent une offre de soins médicale, chirurgicale et obstétricale complète et sans reste à charge pour tous leurs patients. Le savoir-faire technique des équipes, associé aux technologies de pointe et à la qualité de son département en Recherche & Innovation médicale en lien avec deux Universités, en font des hôpitaux renommés en France et à l'international. Ils sont reconnus par les patients et les autorités de santé, notamment pour leurs pôles d'excellence : cancer, cardiologie pédiatrique & adulte, chirurgie cardiaque et thoracique, médecine et chirurgie vasculaire, gynécologie et obstétrique, neurologie, urologie, ophtalmologie, pathologies digestives, proctologie, orthopédie

Contacts Presse

VYV3 Ile de France - Sylvie LAU – communication.idf@vyv3.fr – 07 62 66 96 47

Association Hôpital Saint-Camille - Marie-Claire CHOLLET - communication@ch-bry.org

Fondation Santé Service – Alice PARISOT - communication@fondation-santeservice.fr – 01 46 97 54 78/ 84

Fondation Hôpital Saint-Joseph - Fabienne ROUHIER – presse@ghpsj.fr – 06 72 93 31 78